

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 MARS 2020 A 18H30

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué et constitué, s'est réuni sous la présidence de Martine JAMIN, Maire.

Présents : G. DISDERO ; G. BENEZY ; J.L. LOURADOUR ; M. JAMIN ; J. F. MELOT ; J. F. BENEZY

Représentée : J. COURTAULT par J.F. MELOT

Secrétaire de séance : Geneviève DISDERO

Date de la convocation : Jeudi 3 mars 2020

### **1. Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 5 février 2020**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2. Vote du compte administratif 2019**

#### Budget communal

Les dépenses réalisées au cours de l'exercice se sont élevées à **52.808,36 €**. Le montant des titres émis au cours de l'exercice s'établit à **66.440,69 €**.

Le solde d'exécution propre de l'exercice 2019 s'élève à **13.632,33 €**, montant auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de l'exercice précédent **4.013,43 €** pour déterminer le résultat de clôture de la section de fonctionnement qui s'élève à **17.645,76 €**.

En investissement, le solde d'exécution propre de l'exercice 2019 s'élève à **-12.497,84 €**, montant auquel il convient d'ajouter le résultat reporté de l'exercice précédent **-22.466,42 €** pour déterminer le résultat de clôture de la section d'investissement qui s'élève à **-34.964,26 €**.

#### Service des Eaux

Les dépenses réalisées au cours de l'exercice se sont élevées à **8.206,51 €**. Le montant des titres émis au cours de l'exercice s'établit à **8.206,51 €**.

Le solde d'exécution propre de l'exercice 2019 s'élève à **0,00 €**. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'élève à **0,00 €**.

En investissement, le solde d'exécution propre de l'exercice 2019 s'élève à **-14.085,13 €**, montant auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté de l'exercice précédent **40.911,15 €** pour déterminer le résultat de clôture de la section d'investissement qui s'élève à **26.826,02 €**.

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève DISDERO, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, délibérant sur les comptes administratifs de la Commune et du Service des Eaux de l'exercice 2019, dressés par Madame le Maire, décide d'adopter, les comptes administratifs 2019 de la Commune et du Service des Eaux :

Contre : 0      Abstention : 1      Pour : 5

### **3. Vote du compte de gestion 2019**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion (Commune et Service des Eaux) dressés pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

#### **4. Affectation du résultat 2019**

##### Budget communal

Compte tenu des éléments ressortant du Compte Administratif 2019, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement **17.645,76 €** de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement au c/1068 sur BP 2020	14.964,26 €
Report en fonctionnement, ligne R 002 du Budget Principal 2020 pour	2.681,50 €

Le Conseil marque son accord :

Contre : 0      Abstention : 1      Pour : 6

##### Service des Eaux

Compte tenu des éléments ressortant du Compte Administratif 2019, le résultat à affecter est de **zéro**.

Le Conseil marque son accord à l'unanimité.

#### **5. Questions diverses**

Tenu du Bureau des élections municipales du 15 mars 2020

Geneviève Disdero – Martine Jamin	8h – 11h
Gilles Bénézy – J. François Melot	11h – 12h30
J. François Bénézy – J. Louis Louradour	12h30 – 15h
Geneviève Disdero – Martine Jamin	15h - 18h